



La distribution du SIEHG

Du fait de son adhésion au SMEA pour le transport et le stockage, le SIEHG a pu passer avec celui-ci une convention de prestations intégrées pour la distribution de l'eau potable.

Le Syndicat des Eaux est responsable de la distribution de l'eau potable sur le territoire des 9 communes.

Les infrastructures du réseau d'eau potable :

La longueur totale du réseau de distribution d'eau potable est de 306 km sur l'ensemble des 9 communes du territoire dont 37 km de canalisations de transport conduisant l'eau potable aux châteaux d'eau et 269 km de canalisations de distribution.

Les réservoirs participent à la distribution de l'eau potable sur le territoire du Syndicat et représentent un volume total stocké de 6 900 m³.



SAEP de St Jory
 Etude diagnostique
 du réseau AEP
 Olivier Biv et Gilles Dossier TE ST 86 07

Synoptique de fo

